



Orientations touristiques du Pays des Écrins

Tourisme et Patrimoine

Quelques réflexions additionnelles

Le patrimoine du Pays des Écrins comprend l'ensemble de ses biens identitaires et culturels. On l'assimile trop souvent seulement à du bâti (églises, chapelles, ruines diverses) alors que son champ est beaucoup plus vaste, puisqu'il recouvre des domaines très différents, d'ordre matériel et immatériel, transmis et enrichis de génération en génération :

- Le patrimoine naturel, l'environnement, la structure paysagère ;
- Le patrimoine architectural qui va de la structure en villages et hameaux, à ses constituants publics, civils, militaires ou religieux : bâtiments, maisons, fortifications, églises, chapelles, en état ou en ruines ;
- Le patrimoine artistique, constitué d'œuvres d'art de nature très différente : peintures murales, cadrans solaires, tableaux, statues, etc. ;
- Le patrimoine vernaculaire, c'est-à-dire propre au pays et à sa population, incluant le bâti, les moulins, les canaux, les fours, les fontaines, les lavoirs, les chemins, les objets et outils, etc.
- Le patrimoine immatériel recouvrant la culture, les écrits, la langue, les religions, les connaissances, les pratiques, l'alimentation, les savoirs-faires, etc.
- Le patrimoine touristique : refuges, etc.
- Le patrimoine industriel et proto-industriel : mines, carrières, ardoisières, centrales, machineries, etc.

Le patrimoine n'est pas une notion figée. Il ne se limite pas aux éléments du passé mais se construit également dans le présent. Au fil du temps, il se complète, s'enrichit, se modifie, ... se fossilise.

Aux transmissions de génération en génération, se rajoutent constamment, de nouvelles constructions, œuvres, connaissances, savoirs-faires, etc.

Des destructions, modifications, altérations, abandons, oublis sont fréquents sur les éléments transmis.

Les éléments vernaculaires des périodes antérieures qui ne sont plus utilisés se fossilisent. Ils restent néanmoins des éléments témoin d'une époque et conservent une valeur identitaire, plus ou moins forte, même s'ils sont détournés de leur fonction initiale (cadrans solaires devenus décoratifs, fours banaux).

Au vu de ce qui précède, la mise en valeur du patrimoine ne se décrète donc pas d'un coup de baguette magique.

C'est un projet enthousiasmant que l'on ne peut réduire ni à la préservation ou à la restauration des gros œuvres, ni à de la communication.



Des points essentiels devront être pris en compte :

- L'état des lieux est un préalable. Cela passe par un inventaire et un constat de l'état des éléments patrimoniaux. Il permettrait d'aboutir à une classification, pourquoi pas, entre un patrimoine d'intérêt communautaire et un patrimoine d'intérêt communal, et à une hiérarchisation des actions.
- Une prise de conscience des élus et des habitants de la richesse méconnue ou abandonnée du patrimoine de leur pays, y compris vernaculaire, d'autant plus qu'une part importante est privée. Si l'embellissement des villages et la restauration des églises est en bonne voie, le petit patrimoine est lui très menacé. Il est même carrément abandonné en beaucoup d'endroits. Citons la démolition récente du Refuge Cézanne, haut lieu de l'histoire de l'alpinisme, qui aurait avantageusement pu être transformé en écomusée comme son homologue Lemercier, ou encore l'état de délabrement de la belle chapelle des Claux du XVI^e siècle, transformée en remise et où sont laissées à l'abandon des pièces du patrimoine vernaculaire pourtant dignes là encore d'un écomusée. Ou encore les diligences récemment redécouvertes à Vallouise.
- Une amélioration de la connaissance. Le patrimoine ne peut pas être abordé sans une rigoureuse approche scientifique impliquant notamment l'histoire, l'archéologie et l'anthropologie, voire la géologie (mines, carrières, ardoisières), la glaciologie (blocs, roches moutonnées), la linguistique (langue vernaculaire) ou la toponymie (noms de lieux).
Les exemples des Vaudois et du Barry de la Bâtie rappellent le poids des 'légendes' non pas à éliminer, mais à classer en tant que telles (car leurs existences même font aussi partie de l'histoire).
Tous les ponts anciens et les chemins empierrés ne sont pas romains, c'est le cas à Champcella.
- La mise en valeur du patrimoine vernaculaire, de plus en plus fossilisé, aboutit bien souvent à une folklorisation (on le voit déjà avec les cors des Alpes, inconnus autrefois en Briançonnais, et avec les plats dits montagnards venant de Suisse ou de Savoie) et/ou à une approche purement muséographique. Ce n'est déjà pas mal mais une mise en perspective est souhaitable.
- Le pays a été très marqué par son histoire religieuse. Les Vaudois ont suscité bien des controverses et des légendes. Leur histoire fait partie du patrimoine et ils intéressent beaucoup. On ne peut pas en parler sans s'appuyer sur les données de l'histoire et on ne peut pas en parler en occultant le message religieux transmis et sa survivance locale.

Une mise en valeur du patrimoine ne peut donc se réduire à une opération de communication superficielle qui se limiterait à sa folklorisation et à son adaptation simpliste aux touristes mais représente au contraire un travail en profondeur conséquent pour permettre aux dits-touristes de comprendre les problématiques des lieux visités. Ils ne pourront que s'y attacher.

Le 19 novembre 2012,

Paul Billon-Grand
05290 Vallouise